



H  
D'A

# LES NOUVELLES FEMMES DE DROITE

FAITS & IDÉES

Magali Della Sudda

H  
D'A

**Collection « Faits et idées »**

JACQUES BOUVERESSE *Les Premiers Jours de l'inhumanité ;  
Les Foudres de Nietzsche et l'aveuglement des disciples*

ADELINE DE LÉPINAY *Organisons-nous ! Manuel critique*

COLLECTIF *Notre corps, nous-mêmes*

JULIAN MISCHI *Le Parti des communistes. Histoire du Parti communiste  
français de 1920 à nos jours*

CLARA ZETKIN *Je veux me battre partout où il y a de la vie*

PETER COLE, DAVID M. STRUTHERS, KENYON ZIMMER (dir.)  
*Solidarité forever. Histoire globale du syndicat Industrial Workers of the World*

LOUISE MOTTIER *Les Conquérants. Avec les mineurs non accompagnés*

# LES NOUVELLES FEMMES DE DROITE

Convaincu-es que l'écriture inclusive pose des questions essentielles mais n'y apporte pas encore de réponses pleinement satisfaisantes, nous avons choisi pour chaque livre publié, en accord avec son auteur-riche et selon l'avancée des débats en cours, des solutions adaptées au sujet abordé et au public visé.

Publié avec le soutien du Centre Émile Durkheim  
(CNRS / Sciences Po Bordeaux / Université de Bordeaux)



Cet ouvrage a été en partie rédigé lors d'une résidence au CASBS de Stanford.

## **Conception graphique, couverture et mise en page**

r2 | Katja van Ravenstein

### **Relecture**

Laure Mistral

### **Édition**

Marie Hermann

Illustration de couverture : © Juliette Maroni

Photographie d'intérieur : © Aurélien Gillier

© Hors d'atteinte, 2022

19, rue du Musée 13001 Marseille

[www.horsdatteinte.org](http://www.horsdatteinte.org)

1<sup>re</sup> impression

ISBN : 978-2-38257-028-9

ISSN : 2677-8041

# LES NOUVELLES FEMMES DE DROITE

Magali Della Sudda





CARYATIDES

minité - France • Famille • Enfance



Une liste des sigles et des abréviations est disponible en p. 11.

Une liste de définitions est disponible en p. 13.

Un tableau classifiant les personnes et les groupes abordés et leurs positionnements est disponible en p. 272.

*À Anne et Hélène*

## LISTE DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS

**AF** : Action française

**AFC** : Associations familiales catholiques

**AGRIF** : Alliance générale contre le racisme et pour le respect  
de l'identité française et chrétienne

**ALP** : Action libérale populaire

**ASPIC** : Association sportive provençale d'intérêt culturel

**AV** : Alliance Vita

**CEF** : Collectif Élus pour la famille

**CESE** : Conseil économique, social et environnemental

**CLER** : Centre de liaison des équipes de recherche sur l'amour  
et la famille

**CME** : Collectif des musulmans pour l'enfance

**E&R** : Égalité et Réconciliation

**EELV** : Europe écologie-Les Verts

**FN** : Front national

**FNJ** : Front national de la jeunesse

**FSSPX** : Fraternité sacerdotale Saint-Pie X

**GI** : Génération identitaire

**GPA** : Gestation pour autrui

**GRECE** : Groupement de recherche et d'études pour la civi-  
lisation européenne

**GUD** : Groupe union défense

**INPI** : Institut national de la propriété intellectuelle

**IVG** : Interruption volontaire de grossesse

**IUSPX** : Institut universitaire Saint-Pie X

**JMJ** : Journées mondiales de la jeunesse

**JN** : Jeunesses nationalistes

**JRE** : Journée de retrait de l'école

**LGBTQ+** : Lesbienne, gay, bi, trans, queer, intersexes, non binaires

**LMPT** : La Manif pour tous

**LR** : Les Républicains

**MAS** : Mouvement d'action sociale

**MCF** : Mouvement catholique des familles

**MJCF** : Mouvement de la jeunesse catholique de France

**MPF** : Mouvement pour la France

**NC** : Nouveau centre

**OSRE** : Organisation socialiste révolutionnaire européenne

**PACS** : Pacte civil de solidarité

**PCD** : Parti chrétien-démocrate

**PDF** : Parti de la France

**PMA** : Procréation médicalement assistée

**PNF** : Parti nationaliste français

**PR** : Parti radical

**PS** : Parti socialiste

**RPF** : Rassemblement pour la France

**RC** : Renaissance catholique

**RF** : Renouveau français

**RN** : Rassemblement national

**SIEL** : Souveraineté, identité et libertés

**UDI** : Union des démocrates et indépendants

**UMP** : Union pour la majorité présidentielle (2002), Union pour un mouvement populaire (depuis 2015)

**UNAPEL** : Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre

**UNEC** : Union des nations de l'Europe chrétienne

**UNI** : Union nationale inter-universitaire

## QUELQUES DÉFINITIONS

**Fémonationalisme** : ce concept est calqué sur celui d'homonationalisme, proposé par Jasbir Puar dans son ouvrage *Terrorist Assemblages : Homonationalism in Queer times* (Puar, 2012<sup>1</sup>), et désignant l'alignement de certaines organisations de la cause homosexuelle (LGBTQI+) avec des positions nationalistes, faisant de leur combat un marqueur civilisationnel. Le terme « fémonationalisme » a été popularisé par la sociologue britannique Sara Farris dans *In the Name of Women's Rights: the Rise of Femonationalism* (Duke University Press, 2017). Il est forgé sur la contraction de l'expression « nationalisme féministe et fémocratique ». Il désigne à la fois l'exploitation des thèmes féministes par les nationalistes et les néolibéraux dans une perspective anti-islam et anti-immigration (non européenne ou non occidentale), et la stigmatisation des musulmans au nom de l'égalité de genre. Comme l'explique Farris, « le fémonationalisme décrit donc, d'une part, les tentatives des partis de droite d'Europe occidentale et des néolibéraux de promouvoir des politiques racistes et xénophobes au nom de l'égalité de genre, tandis que, d'autre part, il met en évidence l'engagement de différentes féministes et fémocrates (néologisme désignant les militantes féministes au sein des institutions) notoires dans le cadrage actuel de l'islam comme une religion et une culture intrinsèquement

1 Jasbir K. Puar, *Homonationalisme. La politique queer après le 11 septembre 2001*, traduit par Maxime Cervulle et Judy Minx, Amsterdam, 2012.

misogynes<sup>2</sup> ». Farris articule l'usage stratégique de la cause des femmes dans la rhétorique anti-islam ou anti-immigration non occidentale aux politiques économiques menées par les gouvernements néo-libéraux qui consolident la segmentation du marché du travail et assignent la main-d'œuvre immigrée à des métiers peu valorisés mais indispensables – essentiellement liés au *care* –. Cette deuxième dimension du fémonationalisme est moins connue que la première.

**Nationalisme féminin** : cette expression peut avoir deux significations. La plus évidente est celle qui associe le sujet politique féminin au projet politique nationaliste, promouvant une communauté politique fondée sur l'appartenance à la nation. Dans la majorité des cas, ces deux appartenances – sexuelle et nationale – sont conçues comme un donné biologique et inné. Plus rarement, ces identités peuvent aussi être définies de manière culturelle, selon l'expression d'une volonté générale ou individuelle d'appartenance à l'un de ces corps politiques. Dans une acception moins connue, le nationalisme féminin est aussi une catégorie d'analyse critique de la stratégie de non-mixité formulée dès 1973 dans le Mouvement des femmes aux États-Unis. Pour Atkinson<sup>3</sup>, il s'agit d'un projet politique fondé sur le sujet politique « femme », par

2 Sara Farris, *In the Name of Women's Rights...*, *op. cit.*

3 Ti-Grace Atkinson et Rosette Coryell, « Le nationalisme féminin », *Nouvelles Questions féministes, Les Femmes et l'État*, n° 6-7, 1984, p. 35-54.

analogie avec la théorisation du séparatisme lesbien dont les prémisses sont posées dans *Lesbian Nation: the Feminist Solution* de Jill Johnston (Simon & Schuster, 1973). Il caractériserait l'objectif de fonder une communauté politique homogène, en dehors des structures patriarcales. Pour Atkinson, cela comporte le risque de repli d'une communauté sur elle-même et d'un déplacement de la lutte politique sur un terrain théâtralisé, idéologique et déconnecté de l'expérience.

**Féminisme blanc** : cette notion a été développée au sein du Mouvement des femmes aux États-Unis, puis en France, pour critiquer les impensés du projet politique féministe fondé sur un sujet politique femme. Il permet de souligner que l'expérience supposée commune des femmes de la domination masculine, des inégalités au travail est située dans une configuration spécifique ; et que le groupe social des femmes est traversé par des rapports sociaux. Quand le concept est réapproprié en France au milieu des années 2000, il se personnalise et désigne les « féministes blanches » pour critiquer les prises de positions de certaines personnalités féministes ou organisations contre l'islam ou l'immigration.

En France, la catégorie – péjorative – est assumée depuis 2019 par la militante de clavier Solveig Mineo, qui en diffuse le contenu sur son site *Bellica* et les réseaux sociaux. Limité à des modes d'expression numérique, le « féminisme blanc » ou « féminisme occidentaliste » ne prend pas réellement la forme d'un militantisme incarné ou d'un engagement partisan.

**Féminisme occidentaliste** : dans son acception commune, le féminisme occidental, ou *Western Feminism*, renvoie aux mouvements et courants féministes qui ont émergé aux États-Unis et en Europe depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Il désigne aujourd'hui un courant fondé sur un présupposé universaliste selon lequel les femmes subissent une oppression commune, qui est en réalité situé dans l'espace occidental et dans certains milieux sociaux. À partir de cette racine, le terme « occidentaliste » a été forgé pour faire de ce féminisme un marqueur civilisationnel, voire racial. Ce courant politique est un développement du féminisme blanc, porté en France par une activiste de clavier, Solveig Mineo. Il est ainsi défini dans le *Manifeste de l'occidentalisme*<sup>4</sup> : « Le féminisme occidentaliste, ou féminisme blanc, milite pour se débarrasser des carcans mentaux antiracistes afin de bâtir un féminisme adapté aux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle, intransigeant face au fléau du relativisme culturel, et un féminisme solide, car non enchaîné au destin de la gauche agonisante. C'est par cette intransigeance que le féminisme occidental pourra continuer à vivre, à se développer et à rayonner dans le monde entier, rendant ainsi service à des centaines de millions de femmes extra-occidentales, désireuses elles aussi de s'organiser collectivement contre les oppressions machistes dans leurs pays, en s'appropriant ce que bon leur semble du féminisme occidental et en apportant leur propre vision, adaptée aux besoins locaux. Le féminisme occidentaliste libère la parole des femmes

4 Solveig Mineo, Yann Meridex, autoédition, 2020.



sur les violences et les oppressions qu'elles subissent, en rejetant toute forme d'injonction à protéger l'égo racial, religieux, sexuel de leur agresseur, ou toute autre forme d'injonction à "ne pas généraliser", à ne pas "faire d'amalgames". Le féminisme occidentaliste milite pour la culture du consentement et assume de faire passer les libertés des femmes occidentales avant tout. » Assumant une dimension suprématiste, sans existence militante dans la rue, le féminisme blanc ou occidentaliste est essentiellement un courant d'activisme de clavier dont l'audience demeure limitée, avec près de 900 comptes abonnés sur Telegram au compte de sa porte-parole.

**Alterféminisme** : ce courant féministe est né dans la contestation de la mondialisation néolibérale à la fin des années 1990. Il est porté notamment par des femmes des pays du Sud pour formuler une critique féministe de la mondialisation capitaliste et mettre en lumière les différents rapports sociaux qui placent les femmes – et notamment celles des pays du Sud ou immigrées – dans une situation d'oppression. Le terme est réapproprié à droite par Sabine Hérold-Fillias, présidente d'Alternative libérale (2008-2009), mouvement créé en 2006 par son mari. Il renvoie alors à un courant libéral voire libertarien, farouchement hostile aux politiques redistributives et aux politiques d'égalité hommes-femmes, notamment salariales. Parallèlement, il est utilisé en France dans un groupe d'opposition à l'avortement, le Collectif alterféministe fondé à Paris en 2007. Celui-ci, qui a eu une activité groupusculaire avant de disparaître en 2010, se définit ainsi sur son site : « Le Collectif alterféministe

(CAL) est un groupe associatif de femmes et d'hommes qui promeuvent l'égalité et la réconciliation entre les sexes. L'alterféminisme est un ensemble d'idées politiques, philosophiques et sociales cherchant à promouvoir les droits des femmes et leurs intérêts dans la société civile. Mais au lieu de se focaliser sur la rivalité entre les sexes comme le féminisme des années 1960, l'alterféminisme propose le chemin de la complémentarité entre les sexes tout en réaffirmant les spécificités des femmes. » Il plaide pour une sexualité dans un « amour vrai », autrement dit conjugal, par opposition à la libération sexuelle qui aurait asservi les femmes. Il affirme son hostilité à l'IVG d'une manière détournée : « Toute femme a droit de garder l'enfant qu'elle a en son sein quelque soit les pressions (masculines, sociétales ou idéologique du Planning familial). On doit développer le droit opposable d'avoir des aides pour garder son enfant. » Oublié jusqu'en 2017, le terme « alterféminisme » est réinvesti par une génération militante marquée par l'engagement contre la loi Taubira et contre les politiques d'égalité de genre. La philosophe Mariane Durano propose ainsi ce concept pour se démarquer du féminisme porté sur la défense des droits des femmes et la dénonciation de l'oppression sexiste sans pour autant être antiféministe, comme le souligne la sociologue Marie Labussière. Pour les militantes des Antigones, revendiquer ce terme permet de se positionner comme des héritières des féministes de la première vague, demandant l'égalité civile et politique, et de se distinguer des « néo-féministes » contemporaines qui remettent en question les identités de genre.

**Féminisme intégral** : selon la philosophe Marianne Durano, qui en est la promotrice, le féminisme intégral « veut défendre les femmes intégralement, sans nier leurs spécificités et leurs vulnérabilités particulières ». Son objectif est de promouvoir « toutes les femmes », en se réclamant de la pensée chrétienne et de l'écologie. Il se réfère à l'écologie intégrale telle que le pape François la définit dans l'Encyclique *Laudato Si* (2015), qui élargit le cadrage de « l'écologie humaine » proposée par Jean-Paul II, résumant la position de l'Église contre la contraception, l'avortement et l'euthanasie à une conception environnementale du bien commun. La diffusion de ce courant de pensée ne s'appuie pas sur un mouvement social ou sur des organisations militantes, mais passe par un engagement de plume ou de clavier et, pour certaines, par une politique préfigurative se traduisant par un choix de vie sobre, autonome ou communautaire et par la promotion de méthodes alternatives dites naturelles pour la contraception.

**Néoféminisme** : ce terme apparaît en 1995 pour désigner de nouveaux groupes féministes et une génération de militantes engagées autour des droits reproductifs, de la sexualité ou de l'égalité politique. S'il est revendiqué par certaines d'entre elles, son usage est peu stabilisé, pouvant renvoyer à des artistes évoquant leur corps ou la sexualité sans fard, telle Virginie Despentes avec son livre adapté au cinéma *Baise-moi* (Florent Massot, 1994). L'activisme spectaculaire des Femen et leur usage revendiqué du terme lors d'une intervention à l'occasion d'une manifestation en l'honneur de Jeanne d'Arc, en mai 2013,

lui confèrent une consistance en l’associant à une stratégie médiatique, la provocation. Cette même année, Élisabeth Lévy prend la plume dans *Le Monde* pour moquer le puritanisme des néoféministes souhaitant réglementer la prostitution<sup>5</sup>. Diverses entreprises éditoriales conservatrices ou libérales alimentent depuis la critique du néoféminisme, qui renvoie tout autant à des organisations – Femen, Osez le féminisme ! –, qu’à des courants peu structurés – #MeToo ou #BalanceTonPorc – et dont les contours sont mal définis. À cet égard, la publication de l’essai *Adieu Mademoiselle* d’Eugénie Bastié (Cerf, 2016), opposante à la loi Taubira, pigiste à *Causeur* puis chroniqueuse au *Figaro*, marque un tournant en caractérisant le néoféminisme. Celui-ci y désigne ainsi les personnes ou les groupes qui se mobilisent à contretemps – l’égalité entre les sexes étant acquise dans les champs juridique, politique, civil et économique –, sur des enjeux dérisoires tels que l’écriture inclusive ou la couleur des jouets. Les néoféministes sont aussi décrites dans une position victimaire ou inquisitrice quand elles dénoncent les violences faites aux femmes depuis #MeToo ou #BalanceTonPorc. La disqualification du néoféminisme en tant que complice de l’islamisme ou de l’immigration de masse s’affirme plus nettement à partir de 2017. Elle s’appuie sur la médiatisation du concept d’intersectionnalité et l’affirmation, à gauche, d’un féminisme dit « intersectionnel », ambitionnant de lutter contre différentes oppressions. Plus récemment,

5 « Les gardes roses du nouveau puritanisme », *Le Monde*, 10 novembre 2013.

Anne Trewby, présidente des Antigones, a publié un ouvrage sur les néoféministes « à l'assaut d'Internet » pour décrire et dénoncer la stratégie métapolitique de diffusion de « l'idéologie » néoféministe via les réseaux sociaux et des techniques de communication professionnalisées<sup>6</sup>. En mars 2021, le magazine conservateur *L'Incorrect* dresse le portrait du « nouvel ennemi des femmes » : « Pour ces féministes 2.0, l'objectif n'est plus l'égalité des droits – déjà atteinte dans la plupart des pays occidentaux – mais l'égalité biologique. Et cette égalité factice passe par l'éradication du mâle, de la virilité soi-disant “toxique”, bref, par l'anéantissement du masculin. L'ennemi c'est l'homme, et plus précisément “l'homme blanc hétérosexuel cisgenre”. Le “néoféminisme” phagocyté par le racisme et l'intersectionnalité considère que l'homme “racisé” (non-blanc), qu'il soit minoritaire ou non, est une victime intrinsèque<sup>7</sup>. »

**Nationalisme** : doctrine ou mouvement politique fondé sur la prise de conscience par une communauté de former une nation en raison des liens ethniques, sociaux, culturels qui unissent les membres de cette communauté, et qui revendiquent le droit de former une nation autonome<sup>8</sup>. À partir du XIX<sup>e</sup> siècle, le nationalisme est marqué par l'exaltation de caractères propres, des valeurs traditionnelles d'une nation souvent

6 Anne Trewby, *Le Néoféminisme à l'assaut d'Internet*, La nouvelle librairie, 2021.

7 « Néoféminisme : l'ennemi des femmes », *L'Incorrect* (blog), 8 mars 2021.

8 Définition donnée par le CNRTL.

considérée comme supérieure aux autres, et peut s'accompagner de xénophobie ou de racisme, ainsi que d'une volonté d'isolement économique et culturel.

**Identitaires** : ce courant politique porté par un groupe éponyme, les Identitaires, est constitué d'une organisation de jeunesse dissoute en 2021, Génération identitaire, et de la branche adulte le Bloc Identitaire. Il se caractérise selon Stéphane François par le rejet de l'immigration non-européenne ou occidentale désignée comme actrice du « grand remplacement », la promotion de la « remigration », autrement dit le renvoi de ces populations dans leurs pays d'origine, la défense de l'identité européenne. La communauté politique considérée comme « de base » n'est pas nécessairement la nation, mais une communauté locale « enracinée » dans la civilisation européenne. Le sujet politique des identitaires est défini par ses propriétés ethno-raciales et son appartenance à la civilisation européenne. L'héritage gréco-latin est par ailleurs assumé et le christianisme patrimonialisé, comme autant de marqueurs civilisationnels contre l'islam. Dans cette perspective d'affrontement civilisationnel, l'antisémitisme et l'antisionisme, constitutifs des courants nationalistes, sont absents de la rhétorique identitaire. Le primat de la dimension culturelle de l'identité facilite une récupération stratégique de la cause des femmes ou de la cause LGBT comme éléments caractéristiques de la civilisation occidentale.

**Restitutionnisme** : Au début des années 1980, la sociologue Danièle Hervieu-Léger notait un regain des

pratiques communautaires néo-rurales dans un contexte marqué par une médiatisation des problèmes écologiques. Pour y répondre, ces communautés s'appuyaient sur la recherche d'alternatives non dans le progressisme technologique et industriel, mais dans des techniques traditionnelles : « Plutôt que d'archaïsme, mieux vaut donc parler de restitutionnisme en soulignant par-là la place de l'imaginaire dans une démarche qui cherche des solutions traditionnelles aux besoins nouveaux créés par l'effritement de la civilisation technico-industrielle et ceci faisant appel notamment à la mémoire collective d'une société de vieille origine rurale »<sup>9</sup>. C'est en effet dans le passé, et plus précisément celui qui sert pour le présent et le futur, que l'action présente est inventée. Là où Hervieu-Léger saisit les ressorts d'une action transformative, Löwy et Sayre insistent sur la « nostalgie du passé » et l'impossible projection dans le futur de l'utopie romantique restitutionniste<sup>10</sup>. Ce terme leur permet de distinguer ces romantiques anticapitalistes des conservateurs attachés à ce mode de production et d'exploitation. Aujourd'hui, cette notion permet d'interroger les modes d'action de groupes qui se réclament notamment de l'écologie anticapitaliste sans pour autant en partager la visée émancipatrice.

9 Danièle Léger, « Apocalyptique écologique et "retour" de la religion », *Archives de sciences sociales des religions*, 53 (1), 1982, p. 49-67.

10 Robert Sayre et Michael Löwy, « Figures du romantisme anti-capitaliste : une tentative de typologie », *L'Homme et la Société* 73, (1), 1984, p. 147-172.

**Conservatisme** : il peut être défini comme l'état d'esprit d'une personne rétive au changement. Sa traduction politique contemporaine, qu'elle s'incarne dans un parti politique tel que les Républicains en France ou dans un courant de pensée, est marquée par la conservation de l'ordre social et économique, la légitimation des inégalités socio-économiques par la rhétorique du mérite ou du talent, la critique de l'intervention de l'État en matière sociale, le refus du libéralisme sur le plan des mœurs. Pour les conservateurs, la famille hétérosexuelle est un élément essentiel de la communauté politique. Elle est le lieu premier des solidarités et l'échelon de base d'une société pensée selon un modèle organiciste. En France, la pensée conservatrice contemporaine critique l'héritage du mouvement social et culturel de Mai 68, qui aurait déstructuré l'ordre social et symbolique, favorisant l'individualisme dans une société anémique. Elle fustige aujourd'hui les revendications d'égalité, et en particulier l'égalité de genre et de sexualité portées par les « néoféministes », qui s'attachent à déconstruire les identités. Tout en se réclamant de l'écologie, qu'ils placent au fondement d'un ordre naturel, les conservateurs sont, quand ils votent dans les assemblées, hostiles à toute régulation et entrave à la liberté d'entreprendre.

**Libertarianisme ou libertarisme** : ce courant politique, aujourd'hui essentiellement développé aux États-Unis et dans des pays occidentaux, est caractérisé par la critique de l'intervention de l'État, notamment des politiques redistributives et des interventions en



dehors du territoire national. La liberté individuelle est la valeur principale qui étaye le système politique, les relations sociales et les rapports économiques. La liberté de circulation et le droit de propriété sont considérés comme des droits fondamentaux. Certaines femmes se revendiquent du libertarisme ou du libertarianisme pour s'opposer aux politiques d'égalité entre les sexes sur le marché du travail ou en politique. Ici, la liberté des femmes de disposer de leur corps prime les considérations morales ou religieuses en matière de sexualité et de procréation. Enfin, le droit à la sécurité est un élément fondamental du libertarisme. Par conséquent, en ce qui concerne de violences faites aux femmes, les libertariennes revendiquent l'auto-défense et le droit à être armées.

**Militantisme pro-femmes** : il se caractérise par un engagement au nom des femmes, dans leur intérêt. Il peut être porté par des femmes qui agissent en tant que femme, comme par des personnes qui ne s'identifient pas aux femmes mais prétendent représenter leur intérêt. Si la rhétorique pro-femmes a longtemps caractérisé les mouvements de femmes, depuis les années 1990, des organisations opposées aux « droits des femmes », tels que l'accès à la contraception, à l'interruption volontaire de grossesse et aux techniques reproductives, utilisent cette rhétorique en la retournant contre les féministes. La rhétorique pro-femmes a fait l'objet de critiques au sein même du féminisme en raison du risque de naturalisation et d'essentialisation du sujet politique « femme », mais aussi d'exclusion.



# INTRODUCTION

## LES « NOUVELLES FEMMES DE DROITE »

Le 22 janvier 2021, la Marche pour la vie réunissait un millier de personnes pour s'opposer à l'extension du délai d'interruption volontaire de grossesse. Une jeune femme, arborant un sweat-shirt blanc barré de l'inscription « Mon corps, mon choix, Mon corps, mon droit », monte à la tribune. Les cheveux lâchés, maquillée de manière sophistiquée avec un rouge à lèvres vif, bracelets de perles marron aux poignets, les ongles soigneusement vernis de noir, elle harangue la foule. Elle rejette les demandes d'accès à l'IVG jusqu'à quatorze semaines de grossesse<sup>11</sup> en retournant les mots d'ordre féministes : « Que les choses soient

11 Albane Gaillot, Proposition de loi n° 3292 visant à renforcer le droit à l'avortement, 20 juillet 2020. Les difficultés d'accès à l'interruption volontaire de grossesse lors de la pandémie du Covid-19 ont été portées à l'Assemblée nationale par la députée Albane Gaillot (ex-République en marche), avec le soutien de la France insoumise.

claires : tant que l'avortement sera encouragé et présenté comme un droit fondamental, en France, nous ne pourrons pas nous positionner en tant que femmes ni dans notre taf, ni dans notre couple. Nous ne serons pas respectées comme telles. Alors nous, les femmes, mobilisons-nous et ensemble, levons le poing et la voix contre ces lois<sup>12</sup>. » Le droit à l'interruption volontaire de grossesse, qui était une revendication centrale des organisations féministes de la deuxième vague (1960-1980), est présenté comme anti-femmes par une jeune femme reprenant des mots ordinairement prononcés par des féministes : l'autonomie des femmes, l'égalité des droits, la liberté de choisir.

Le féminisme n'a jamais été un mouvement unifié. Non seulement le projet politique féministe est l'objet de luttes entre les différentes organisations et personnes qui s'en réclament. Mais le « sujet politique<sup>13</sup> » qui constitue la conscience collective du féminisme est incertain : la catégorie de « femme » qui s'appuyait sur une expérience partagée de la sexuation et de la domination a perdu son évidence. Elle a notamment été questionnée au sein du mouvement des femmes par des femmes rappelant l'existence de rapports de pouvoir entre femmes. Elle est aussi interrogée par des sujets trans, queers ou intersexes qui en redéfinissent les contours et les

12 Intervention d'Aliette Espieux, porte-parole de la Marche pour la vie, 22 janvier 2021 (en ligne sur youtube.com).

13 Le groupe au nom duquel ils agissent et dont ils défendent l'intérêt.

fondements. Le mouvement des femmes, comme toute coalition, comme tout mouvement social, est parcouru par des tensions sur le projet politique, les objectifs, la stratégie, la tactique et, parfois, le sujet politique. C'est pourquoi il convient de parler de féminismes plutôt que du féminisme.

Les organisations qui posent une définition collective du sujet politique féministe, rassemblant des personnes autour d'un projet politique égalitaire – libéral ou révolutionnaire –, naissent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. À cette époque, les normes juridiques de la plupart des États sont inégalitaires, fondant un ordre social et politique genré. Aujourd'hui, sous l'effet des mobilisations passées, la norme des politiques publiques internationales et nationales est égalitaire. La France a ratifié en 1979 la Convention sur l'élimination de toutes les discriminations à l'égard des femmes et l'égalité de genre est intégrée dans les normes juridiques. Ce cadre normatif a un effet sur la socialisation des générations nées à partir des années 1970 dans un régime politique et un ordre symbolique auxquels l'égalité entre les hommes et les femmes est censée présider. Pour autant, le genre – en tant que rapport social – demeure un principe organisateur du monde social, et les inégalités fondées sur les différences perçues entre les sexes persistent pour des raisons culturelles ou structurelles<sup>14</sup>. C'est à

14 Voir Cecilia L. Ridgeway, « The puzzle of persistence », in *Framed by Gender: How Gender Inequality Persists in the Modern World*, Oxford University Press, 2011.